

"PENSER LES VIEILLESSES"

Programme 2006-2007 (2^{ème} année)

Séminaire organisé par :
le Groupe de recherche « Ages, Temps de vie, Vieillissements »
(GRAVITES - Institut de Sociologie - ULB)
et
le Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire
(CDCS - asbl)

Mardi 6 MARS 2007 de 18 à 20 heures

Michel LORIAUX

Socio-démographe, Institut de Démographie – Université Catholique de Louvain

**« Vieillesse, richesse, détresse :
une enquête sur le potentiel de ressources des aînés »**

Résumé

Dans les années 90, l'Institut de Démographie de l'UCL a réalisé, en collaboration avec la FPR (Fédération des pré-retraités et retraités), une enquête sur les personnes âgées de 50 ans et plus en Belgique francophone (W + Bxl).

L'originalité de cette enquête (environ 1600 répondants) était de s'inscrire dans un paradigme positif du vieillissement et de mettre en évidence le potentiel de ressources des aînés, non seulement en termes de capital économique mais aussi de capital social et de santé, sans négliger pour autant les dimensions plus négatives de la vieillesse et du vieillissement (pertes de capacité et d'autonomie, appauvrissement, etc.). L'enquête aborde donc un grand nombre de secteurs décrivant la situation des personnes âgées, mais aussi leurs espoirs, leurs aspirations, leurs craintes.

Les résultats ont été présentés dans un ouvrage intitulé "*La retraite au quotidien*", sous la dir. de Michel Loriaux et Dominique Remy, Bruxelles, De Boeck, 2006.

Jeudi 19 AVRIL 2007 de 18 à 20 heures

Omar SAMAOLI

Gérontologue, Directeur de l'Observatoire Gérontologique des Migrations en France (OGMF)

**« Immigration et changement :
le cas de la retraite et de la vieillesse loin du pays »**

Résumé

Il n'y a presque plus rien à ajouter aujourd'hui dans le débat concernant l'immigration, sur les enfants, sur les jeunes, sur les femmes, sur l'argent des immigrés ou sur les flux migratoires. Mais il reste fort à faire dans l'appréciation et la compréhension du non travail, dans ses formes sévères, c'est-à-dire «l'inactivité accidentelle» que peuvent traduire le chômage, l'invalidé ou le handicap ou encore dans les formes légales de la cessation du travail, à savoir la retraite et la vieillesse son corollaire. Se pencher sur la retraite et sur la vieillesse des immigrés, c'est mettre en relief les dysfonctionnements révélés par ces situations et exprimés à travers des tonalités diverses : Psychoaffectives, c'est le cas des tiraillements de ces immigrés âgés, entre une présence permanente en France et/ou le retour au pays d'origine. Ce sont les problématiques de santé et de soins, leurs représentations ou leur contenu forcément marqué par d'autres grilles socioculturelles d'appréciation de leur contenu. Ce sont aussi, ces questions des retraites et des mécanismes juridiques ou administratifs dans leur conception, qui reposent sur des exigences de territorialité, de durée de résidence effective ou encore de nationalité. Ce sont enfin, toutes ces questions au sujet de la mort, de l'accompagnement des derniers moments de la vie ou encore des lieux de sépulture. Tout ceci soulève encore, des appréhensions éthiques ou religieuses et autant de déficit en savoir-faire souhaité par les gens et souvent réclamé aussi par leurs accompagnateurs pris au dépourvu devant ces questions complexes.

Dans tout cela il s'agit encore d'une somme d'interrogations et autant de pistes d'action. Tels chantiers qui empruntent à la sociologie et à l'anthropologie, au droit social, aux législations et politiques de la vieillesse et à la gérontologie.

Il est plus que nécessaire également, que les rapports aux pays d'origine soient revus et pensés autrement qu'à travers une situation de rupture radicale ou comme lien affectif instable. Ces transformations notables que connaît l'immigration justement à partir de ces questions des retraites, des droits afférents à celles-ci appellent des actualisations permanentes, des accords et des conventions partenariales entre pays d'accueil et pays d'origine. Elles appellent surtout à une plus grande lisibilité des intérêts de ces citoyens aux fidélités multiples et légitimes, tenant compte aussi des configurations sociales et familiales autres que celles de vieillards isolés. Il faut tenir compte ainsi des réaménagements sociaux et affectifs qui se produisent également dans les familles immigrées dans lesquelles la question de la vieillesse et surtout celle d'une mauvaise vieillesse d'un ascendant ou d'un conjoint se pose aussi.

Notre attention doit porter également sur l'univers très mal connu de ces femmes immigrées qui finissent plus ou moins bien leur vie et dont certaines arrivent aussi aux âges de la retraite ; ou encore sur ces ascendants qu'on a fait venir à un moment ou à un autre dans l'immigration, le plus légalement du monde et dont certains ont fini leurs vieux jours dans une maison de retraite ou dans un service gériatrique. Telles situations dont la gestion affective loin d'être apaisée, les présente comme autant de sacrifices culturels sur l'autel des transformations et des changements qui affectent les familles immigrées. Tels désarrois aussi, qu'imposent les difficultés dans la mise en place de soutiens ou d'accompagnements appropriés permettant à une famille de maintenir un ascendant devenu dépendant en son sein. Il faudrait là encore que les aspirations de nos concitoyens âgés, immigrés et non immigrés, qui souhaitent rester le plus longtemps possible chez eux, dans leur logement, dans leur environnement urbain et social habituels, puissent avoir la possibilité de s'y maintenir au moyen de politiques sociales volontaires et performantes La retraite de nos concitoyens immigrés et non immigrés signifie

d'abord la fin de carrières professionnelles et la cessation légale du travail avec son corollaire en préoccupations et en besoins sociaux ou sanitaires divers. Dans le cas des immigrés, rares sont encore les avancées sociales dont on peut attribuer le mérite à une législation volontariste ou équitable. Ce sont malheureusement encore et pour l'essentiel, le recours au contentieux et les combats acharnés et épuisants des militants politiques et associatifs qui viennent apporter les correctifs nécessaires à des pratiques inégalitaires ou franchement discriminantes dans le traitement de ces anciens. Toutes ces situations qui reposent sur des stratégies sociales diverses, faites de fixations, de transhumances ou de mobilité, ce qui est au demeurant autant d'indices et d'indications sur la nature des liens maintenus avec les pays d'origine, ont fait voler en éclats la logique rêvée de la politique qui consistait à vouloir faire correspondre ou voir coïncider la fin des carrières professionnelles des immigrés avec la fin ou le terme de leur présence désormais inutile voire encombrante dans l'immigration.

C'est au plan européen enfin et partant des politiques sociales en direction des personnes âgées, des systèmes de soins, des politiques migratoires et enfin des accords et conventions engagées entre ces pays et les nombreux pays d'origine que des améliorations notables sont attendues particulièrement en ce qui concerne l'actualisation des conventions et les termes des accords de coopération signés.

Mercredi 9 MAI 2007 de 18 à 20 heures

Marie-Thérèse CASMAN

Sociologue à l'Université de Liège

Coordinatrice du service « Panel Démographie Familiale »

« Des liens avec des fils d'argent. Les nouvelles façons d'être grand-parent »

Résumé

Il s'agira de replacer le rôle des grands-parents face au développement de nouvelles configurations familiales (développement des familles monoparentales, augmentation des divorces, diminution des mariages) d'une part et des évolutions démographiques d'autre part (présence simultanée de plusieurs générations, baisse de la natalité, allongement de la durée de la vie,...). Le rôle des grands-parents s'est diversifié et leur image s'est modifiée. Sans idéaliser leur image et leurs rôles, il est important d'essayer de mieux cerner les enjeux de leur présence et de leur place dans la société d'aujourd'hui.

Mercredi 6 JUIN 2007 de 18 à 20 heures

Vincent CARADEC

Professeur de sociologie à l'Université de Lille 3
Directeur du GRACC

**« Pour une approche des transitions du vieillissement.
Etude de la retraite et du veuvage »**

Résumé

Mes travaux de recherche, fondés principalement sur l'analyse de corpus d'entretiens semi-directifs réalisés avec des retraités d'âges et de conditions sociales variés, s'efforcent de rendre compte du processus et de l'expérience du vieillissement individuel après la retraite. J'ai ainsi proposé (dans *Vieillir après la retraite*, PUF, 2004) une lecture sociologique du vieillissement individuel, qui consiste à suivre quatre fils d'analyse complémentaires : l'étude du franchissement de moments de transition ; l'analyse du phénomène de « déprise » qui apparaît lorsque les personnes qui vieillissent, confrontées à des difficultés physiques croissantes, à une fatigue plus prégnante, à une baisse de leurs « opportunités d'engagement », sont amenées à réorienter et à revoir à la baisse leurs activités ; l'étude du positionnement de soi par rapport à la catégorie de « vieux » ; l'attention aux usages identitaires du passé.

C'est la première de ces quatre pistes que j'aborderai plus particulièrement lors de cette séance de séminaire, à travers l'étude de la transition de la retraite et de celle du veuvage, qui constituent des points d'observation privilégiés du processus d'avancée en âge.